



Granges, le 29 novembre 2022

COMMUNE DE GRANGES / VSE

Convocation

Les citoyennes et citoyens de la commune de Granges (Veveyse) sont convoqués en assemblée communale le **mardi 13 décembre 2022 à 20h00 à la salle communale de Granges.**

Tractanda :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 6 septembre 2022** (il ne sera pas lu)
- 2. Budget 2023** (il ne sera pas lu)
 - 2.1 Budget de fonctionnement
 - 2.1.1 Présentation
 - 2.1.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 2.1.3 Approbation
 - 2.2 Budget d'investissement
 - 2.2.1 Présentation
 - 2.2.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 2.2.3 Approbation
 - 2.3 Vote final du budget de fonctionnement et du budget d'investissement
- 3. Approbation de la modification des statuts de l'Association des Ambulances du Sud Fribourgeois – Association Secours sud fribourgeois** (ils ne seront pas lus)
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Approbation
- 4. Modification des statuts de l'Association des communes de la Veveyse** (ils ne seront pas lus)
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Approbation
- 5. Modification du règlement scolaire**
 - 5.1 Présentation
 - 5.2 Rapport et préavis de la commission financière
 - 5.3 Approbation
- 6. Informations communales**
- 7. Divers**

Le procès-verbal de la dernière assemblée, le budget 2023 et les divers documents en lien avec cette assemblée sont disponibles sur notre site Internet <https://www.granges-veveyse.ch/assemblee-communale-extraordinaire-du-29-juin-2021/>. Ils peuvent aussi être consultés au bureau communal, durant les heures d'ouverture.

